



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **BCV et TRIDEL : Le Conseil d'Etat lance la campagne du 23 septembre**

**Le Conseil d'Etat a présenté aujourd'hui à la presse son message en vue des votations cantonales du 23 septembre en faveur de la nouvelle loi sur la BCV et du projet d'installation de traitement des déchets TRIDEL. Il a du même coup donné le ton de la campagne d'information qu'il a entamée dans les régions.**

M. Charles Favre, président du Conseil d'Etat et chef du Département des finances, a rappelé que la Banque cantonale vaudoise est en relation avec 70% des PME du canton. Le but de la nouvelle loi est de garantir que la BCV continuera à assumer sa responsabilité à l'égard de l'économie locale, tout en obtenant les moyens d'y parvenir. Rappelons que Conseil d'Etat et le Grand Conseil, soutenus par toutes les organisations économiques vaudoises, proposent une solution qui permet la diminution de la participation de l'Etat à un niveau suffisant pour contrôler la mission de la banque, et la vente d'une partie de ses actions à un ou plusieurs partenaires à même de favoriser le développement de la banque.

M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, a quant à lui mis en perspective le projet de nouvelle installation de traitement des déchets TRIDEL, à Lausanne. Le Conseil d'Etat en a fait un investissement prioritaire. Il tient en effet à mettre fin à la crise actuelle dans ce domaine. L'installation TRIDEL s'inscrit dans une planification fédérale et présente un bilan écologique favorable (chauffage à distance et production d'énergie). En traitant 60% des déchets produits dans le canton, elle augmente son autonomie en matière de gestion des déchets et diminue les coûts et la pollution liés au transport.

La loi sur la BCV a fait l'objet d'une demande de référendum. Le crédit destiné au projet TRIDEL est soumis au référendum financier obligatoire. Ces deux objets seront soumis par référendum au scrutin des citoyens vaudois le 23 septembre prochain. Le Conseil d'Etat a entrepris une vaste tournée d'information dans les régions, menée parallèlement aux débats organisés par les comités respectifs. Après Gland, Forel et

Yverdon, les prochaines séances auront lieu :

- le 6 septembre à 20h00 au Caveau communal d'Aigle
- le 10 septembre à 18h15 à la Maison de commune de Chardonne
- le 10 septembre à 20h00 à la Grande salle de Lucens
- le 11 septembre à 19h00 au Centre culturel du Vieux-Moulin à St-Prex
- le 12 septembre à 20h00 à l'Aula du Collège des Trois Sapins à Echallens
- le 13 septembre à 20h00 au Casino de Montbenon à Lausanne
- le 19 septembre à 20h00 à l'Hôtel de Ville du Sentier

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 septembre 2001

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

BCV : Charles Favre, chef du Département des finances, 021/ 316 20 00 TRIDEL: Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, 021/ 316 45 00